

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

*Nbre de conseillers : 11
Nbre de présents : 8
Nbre de représenté(s) : 1
Nbre d'absent(s) : 2*

*Date de convocation : 02/09/2016
Date d'affichage : 02/09/2016*

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU Conseil Municipal du 6 septembre 2016

Le six septembre deux mille seize à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

Étaient présents : Mme ALLIOTE Sophie - M. BINET Frédéric - M. CARON Yves
Mme CHAVERON Colette - M. GAUDRILLER Patrick - M. PERRIN
Sébastien - M. SALOMÉ Marc - M. WALLET Jacky

Était représenté : M. BOILEAU Florent (Pouvoir à M. SALOME Marc)

Étaient absentes : Mme CADET Vinciane - Mme DELAVENNE Fabienne

Madame ALLIOTE Sophie est nommée secrétaire de séance.

Objet : Pose d'un compteur gaz dans le logement communal, rue d'Amiens

Monsieur CARON Yves, adjoint au maire prend la parole et explique aux conseillers le projet de doter le logement communal, rue d'Amiens d'un coffret gaz individuel.

Aujourd'hui le compteur gaz du logement communal est relié à celui de l'école. Cette situation pose problème pour le remboursement de la consommation de gaz.

Aussi, il est proposé à l'assemblée délibérante d'installer un compteur individuel au logement communal par la société GRDF qui intervient en domaine public. Le coût de la dépose d'un compteur individuel s'élève à 555,46 € TTC.

L'installation intérieure liée aux équipements gaz naturel ainsi que la liaison, en domaine privé, entre le coffret comptage et ces équipements est à prévoir.

Après examen de plusieurs devis, l'entreprise Vicente à Gentelles a été retenue pour réaliser ces travaux d'installation du gaz avec mise en conformité pour un montant de 2 128,85€ TTC.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée cette modification d'alimentation en gaz qui est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,
Frédéric BINET